

MANDÈMENT

de Monseigneur l'Evêque de Québec, au sujet de l'administration du Diocèse.

BERNARD CLAUDE PANET,

Par la miséricorde de Dieu et la grâce du St. Siège Apostolique, Evêque de Québec, &c. &c. &c. A tout le Clergé et à tous les Fidèles du Diocèse, Salut et Bénédiction en Notre-Seigneur.

NOTRE âge avancé, et les infirmités que nous ressentons depuis quelque temps, ne nous permettant plus de porter aux affaires de notre Diocèse toute l'attention que requiert leur importance, nous vous informons, **NOS TRES-CHERS FRERES**, que nous en avons confié l'administration à **MONSEIGNEUR JOSEPH SIGNAY** Evêque de Fussala, que la divine providence nous a donné pour Coadjuteur. En nous déchargeant sur sa personne du soin de notre immense Diocèse, nous avons l'intime conviction que rien ne sera épargné de la part de ce digne Prélat, pour promouvoir vos intérêts spirituels; et nous espérons que vous vous empresserez de correspondre à sa sollicitude pour le salut de vos âmes.

Nous vous annonçons que, dans cette vue, nous l'avons revêtu de tous nos pouvoirs, et que vous devez désormais vous adresser à lui pour toutes les affaires que nous avions coutume de traiter nous-même: vous informant, en même temps, qu'il a plu à Son Excellence le Gouverneur de cette Province, de le reconnaître en sa qualité d'Administrateur du Diocèse.

Près d'aller rendre compte à Dieu du ministère redoutable que nous avons exercé, nous attendons de vous, **N. T. C. F.** que vous adresserez vos prières au ciel en notre faveur. De notre côté, toujours rempli de la plus sincère affection pour vous, et de la plus vive sollicitude pour votre bonheur, nous ne cesserons de prier le Seigneur qu'il fasse régner parmi vous la paix, l'union, la charité et toutes les autres vertus qui caractérisent les vrais disciples de Jésus-Christ.

Sera notre présent Mandement lu en Chapitre, dans toutes les Communautés Religieuses, et publié au prône de toutes les églises paroissiales, le premier Dimanche ou jour de Fête après sa réception.

Donné à Québec, sous notre seing, le sceau de nos armes et le contre-seing de notre Secrétaire, le treize Octobre mil-huit-cent-trente-deux.

✠ **BERN. CL. EVEQUE DE QUEBEC.**

Et plus bas,

Par **MONSEIGNEUR,**

L. + S.

C. F. CAZEAU, Ptre. Secrétaire.

Pour vraie copie.

Monsieur Schouder (ptc)

écrit à la

Rivière du Loup.
